

1  
Séance du ~~mardi~~ <sup>mardi</sup> 9 mars 1915.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 2 heures.

Sont présents : M. M. Ainson, —  
Amie, Astier, Barbier, Beauvisage,  
Chastinet, Chautemps, Doumer, Ferdinand  
Dreyfus, Fourichon, Maurice Faure, <sup>de</sup> ~~de~~  
Bérard, Gérard, Lannency, Lourties,  
L'hopiteau, Lourties, Millies - Lacroix,  
Henri Michel, Peronnet, Perdot, Steeg,  
Eronnot, De Laves.

M. Chastinet, chargé du rapport sur  
<sup>projet des</sup>  
le classement des routes nationales en  
Algérie, déclare qu'à la suite des observa-  
tions présentées sur ce projet de loi par M.  
Millies - Lacroix, il a demandé des explica-  
tions complémentaires à M. Luteau et  
qu' aussitôt qu'il les aura reçues, il  
soumettra à la commission un rapport plus  
étudié sur cette question.

M. le Président informe la commission  
qu'il a reçu de ~~la commission des finances~~ <sup>passés</sup>  
l'association générale des agents des

Postes et Télégraphes une lettre qui n'est certainement pas destinée à la commission des finances. Elle a trait à l'art. 6 § de la <sup>loi</sup> dernière de finances relatif au fonctionnement des conseils de discipline et à la communication des dossiers. Il se propose de la remettre à M. Louis Martin. (Adhésion).

M. Millies-Lacroix rappelle qu'il a donné lecture à la commission de la première partie de son rapport sur les crédits supplémentaires ou extraordinaires nécessaires aux besoins de la défense nationale, première partie sur laquelle on entendra vendredi à 2 heures M. M. les ministres de la guerre et des finances.

Il donne ensuite lecture de la <sup>deuxième</sup> ~~première~~ partie de son rapport et, obligé de se rendre à la commission de l'armée, s'arrête à la partie de ce document qui concerne les marchés conclus dès les premiers jours de la mobilisation.

À la suite d'un échange d'observations entre M. M. Aimond, Millies-Lacroix, le Président et Jeanneney, la commission décide de ne pas donner <sup>jusqu'à nouvel ordre,</sup> de publicité au rapport.

Dont elle vient d'entendre la lecture.

M. Rimond, rapporteur général, donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, concernant: 1<sup>o</sup> la régularisation de crédits au titre du budget général de l'exercice 1914 et des budgets annexes; 2<sup>o</sup> l'ouverture et l'annulation de crédits sur l'exercice 1914 au titre du budget général; 3<sup>o</sup> l'ouverture et l'annulation de crédits sur l'exercice 1914 au titre des budgets annexes.

Le rapport est adopté.

M. le rapporteur général donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, déposé par le ministre du commerce, portant ouverture de crédits additionnels aux crédits provisoires pour le service de ravitaillement de la population civile.

Le rapport est adopté.

M. le rapporteur général donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif à l'interdiction de la fabrication de l'absinthe.

après un court échange d'observations

entre M. M. Henri Michel, Barbieri -  
L'hopiteau et le rappporteur, le rapport  
 est adopté.

M. le rapporteur général donne lecture  
 d'un second rapport ayant pour objet la  
 restitution des droits perçus sur les absinthés et  
 payés par les débitants, ainsi que sur  
 le rachat des stocks de plantes d'absinthe  
 détenus par les cultivateurs.

A la suite d'observations présentées par  
 M. M. Chastenet, Michel, L'hopiteau  
 et Chautemps, le rapport est adopté.

La commission d'étude qu'elle entendra  
 mardi prochain, 26 mars, la lecture du  
 rapport de M. Perchod sur le projet de  
 loi, adopté par la Chambre des députés,  
 sur la grande et petite industrie.

Elle se réunira vendredi prochain,  
 22 mars, à 2 heures 1/2 pour entendre M. M.  
 le Président du Conseil et le ministre de la  
 guerre sur la première partie du rapport  
 de M. Millies-Lacroix sur les crédits de  
 guerre.

La séance est levée à 4 heures 1/4